

---

---

# LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HYDROLOGIE ET DE CLIMATOLOGIE MÉDICALES

## BILAN ET PERSPECTIVES

---

---

---

### **Pascale Jeambrun**

*Paris*

*Secrétaire générale de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales*

La Société d'hydrologie médicale de Paris a été fondée en 1853, le 21 décembre très exactement. Son premier président est membre de l'Académie impériale de médecine et du Comité consultatif d'hygiène. Elle se réunit les second et quatrième lundis de chaque mois, entre novembre et avril, soit 12 séances annuelles, séances qui sont publiques.

Elle se dote tout de suite d'une revue scientifique *Les annales de la société d'hydrologie de Paris* qui paraît au cours de sa session d'hiver, avec 6 numéros annuels. Le mot climatologie sera ajouté beaucoup plus tard, entre les deux guerres. Y sont publiés les travaux de la Société avec les rapports sur la candidature des impétrants et les exposés scientifiques de chacun. Divers objets relatifs à l'hydrologie y sont présentés comme l'appareil de pulvérisation de Lüer ou la première baignoire électrique.

La Société d'hydrologie médicale de Paris a été reconnue comme établissement d'utilité publique le 29 juin 1888 (JO du 11 juillet) sous Sadi Carnot.

Les procès-verbaux des séances sont publiés dans *La gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* en 1854 et 1855 puis c'est *l'Union médicale*, journal des intérêts scientifiques et pratiques, moraux et professionnels du corps médical qui prend le relais jusqu'en 1896, date de l'arrêt de sa parution. Ce journal se propose de faire les comptes-rendus des séances des Académies des sciences et de médecine, des sociétés savantes et associations de Paris et des départements.

Mais la *Gazette des eaux*, revue des eaux minérales, des bains de mer et de l'hydrothérapie, qui est créée en 1857, existe parallèlement. Elle rend compte aussi des travaux de la Société de façon succincte et épisodique avec à côté une chronique de la vie des eaux, excursions pittoresques, voyages, fêtes et concerts... Elle est l'organe du syndicat des eaux minérales. C'est au cours de sa quarantième année d'existence, en 1897, qu'elle devient une " nécessité médicale " avec un contenu exclusivement scientifique : tout ce que comporte l'hydrologie et la climatologie pures ou appliquées trouve asile dans la gazette. Intérêts professionnels, questions thermales, législation balnéaire ne sont pas davantage oubliés. Visiblement la gazette prend le relais de l'Union médicale. Mais cette revue s'intéresse aux travaux d'autres sociétés aussi éclectiques que la Société médico-chirurgicale de Paris, la Société de médecine du Caire ou la Société de spéléologie. Lui fait suite *La Presse thermale et climatique* à partir du 15 juin 1920, journal de propa-

grande collective médicale à l'étranger en faveur des stations thermales, balnéaires et climatiques avec l'administration, les abonnements et la publicité confiés à l'Expansion scientifique française dès 1921. Les *Annales* restent la référence scientifique de la Société jusqu'en 1939, la guerre arrêtant sa parution.

En 1945, la *Presse thermale et climatique* reste la seule revue consacrée à notre spécialité ; elle passe de 12 à 5 puis 4 numéros annuels à partir de 1960. Il faut dire que dans le même temps, la Société passe de 8 à 10 séances par an à 4... Le carnet mondain a disparu.

C'est l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 1957 qui décide de son nouveau nom : Société française d'hydrologie et de climatologie médicales entériné par le décret du 19 septembre 1958.

Aucune société savante ne peut se targuer d'être aussi ancienne et d'avoir été déclarée d'utilité publique... C'est dire la place que le thermalisme avait au siècle dernier.

### **Alors le bilan**

Au premier janvier 2002, la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales compte 327 membres avec :

- 121 adhérents
- 81 titulaires
- 31 honoraires
- 55 d'honneur
- 8 correspondants français
- 31 correspondants étrangers

Or 931 médecins exercent dans les stations thermales françaises, 322 d'entre eux étant spécialistes. Si l'on considère que ce sont les membres adhérents et titulaires qui représentent cette population, à peine 22 % d'entre eux appartiennent à notre Société. C'est peu et c'est surtout encore moins car nombre de titulaires n'exercent plus. Ces " forces vives " représentent 61,8% des effectifs de notre Société et la moitié sont des spécialistes. Un tiers des stations thermales ne sont pas représentées.

Pratiquant la Société d'hydrologie depuis 15 ans maintenant, je suis frappée par le fait que l'on voie toujours les mêmes personnes à nos réunions. Nous avons intégré une trentaine de membres il y a un an et nous n'en avons vu que quelques uns... Je sais que notre exercice a changé. Il n'est plus question, ou très rarement, d'un double domicile, parisien en hiver avec éventuellement un poste dans un hôpital parisien et provincial pendant la saison thermale. J'ai parlé de Paris, mais cela peut être Lyon, Marseille, Toulouse ou Bordeaux. Ce n'est plus la règle.

Où est le temps où le médecin consacrait son temps d'intersaison à des travaux ? Beaucoup d'entre nous sont généralistes et travaillent toute l'année.

L'intersaison n'existe pratiquement plus puisque les grosses stations, sur le plan du recrutement, sont ouvertes toute l'année et les spécialistes restent sur place.

## **Que faire ? Comment attirer nos confrères ?**

Peut-être en réinstituant une amende que les absents aux séances devaient payer, mesure en vigueur jusqu'en 1914 !

Je crois prioritairement en leur donnant la parole. Et à ce propos, je dois vous lire les statuts car tout y est : Art. 5 du règlement intérieur : “ pour obtenir le titre de membre adhérent, il faut adresser une demande par écrit au président ainsi qu'un travail manuscrit sur une des questions qui rentrent dans l'ordre habituel des travaux de la société ”. Nous avons eu la velléité de publier dans la Presse thermale et climatique les mémoires soutenus pour la capacité d'hydrologie et de climatologie. Cela n'a pas été fait et c'est une erreur de notre part car nous avons là matière pour travailler qui est complètement inexploitée. C'est à Montrond, avec les travaux de Jocelyne Guilhot, que j'ai appris que son mémoire avait été primé au MEDEC. Il faut donc recenser ces travaux comme nous avons commencé à le faire et inviter chaque étudiant en capacité à les présenter devant notre Société. Chaque étudiant doit savoir que nous existons. Pour cela, il faut que nous travaillions en étroite collaboration avec les sept facultés qui dispensent cet enseignement. Chaque professeur à la tête de celui-ci est membre d'honneur et à ce titre il reçoit nos convocations et notre revue gratuitement. Je leur demande de servir de courroie de transmission entre les étudiants et nous. Nous pourrions être plus conviviaux envers nos jeunes confrères et les parrains devraient prendre leur rôle plus au sérieux en suivant leurs travaux. Je vous rappelle qu'au siècle dernier, un rapporteur était nommé pour présenter les manuscrits des postulants.

Je n'ai pas parlé des thèses mais il doit en être de même.

Il ne faut pas oublier les voyages thermaux organisés pour les étudiants qui sont une tradition à conserver, et là, il faut impliquer davantage les établissements thermaux. Nous pouvons discuter d'une adhésion réduite de moitié ou gratuite la première année et de l'envoi systématique de la PTC (ce que d'ailleurs je propose pour les adhérents d'aujourd'hui).

## **Devons nous garder nos réunions parisiennes avec éventuellement une journée provinciale car elle n'est pas annuelle, ou bien faire une grande messe comme le font beaucoup d'autres sociétés savantes ?**

Cela pourrait se faire sur 48 heures limitant ainsi les frais de déplacement, avec une demi-journée consacrée aux mémoires de capacité et thèses, justement.

On pourrait imaginer une année sur deux à Paris, l'autre étant provinciale, dans une faculté enseignante ou une station proche pour y attirer les universitaires.

À Paris, pendant les Thermalies, pourquoi pas ? De nombreux médecins sont dans les stands pour présenter leur station mais seront-ils libres pour venir à nous ? À nous de rendre ce rendez-vous incontournable pour leur formation [l'Anformet pourrait avoir une demi-journée] et de stimulation pour les études en cours. Sur les 48 heures proposées, voici déjà le programme d'une journée fait ! Et à côté de ces 48 heures, pourrait se

greffer d'autres congrès comme celui des agents thermaux, kinésithérapeutes exerçant en station, etc...

À nous d'en discuter.

Attirer les spécialistes dans nos stations est une autre affaire qui ne dépend pas de nous... Il faudrait qu'ils gardent un pied dans leur université et qu'ils soient moteurs pour nos études.

En résumé, il faut :

- donner la parole à ceux qui travaillent et qui sont sur le terrain,
- rendre incontournable notre société savante pour tous nos partenaires, thermaux et non thermaux par le sérieux de nos travaux. Nous avons prouvé que nous sommes en phase avec l'actualité comme avec le dossier sur les légionnelles, nos réunions de consensus et le Service médical rendu. Celui-ci n'a pas eu beaucoup de succès mais nous n'avons pas dit notre dernier mot.

Ce qui a été fait en matière d'évaluation en rhumatologie doit être poursuivi dans les autres indications de la crénothérapie.

Et là, j'ouvre une parenthèse : je rebondis sur ce qui a été dit à Montrond, l'étude de cohortes est peut-être à approfondir avec deux exemples :

- quelle est l'incidence de la maladie coeliaque en France ? Nous ne le savons pas et j'ai surpris un professeur de gastro-entérologie en lui apprenant qu'il avait 10.000 curistes à sa disposition à Châtel-Guyon.

- l'épidémiologie de l'énurésie est mal connue et la cohorte de 4853 enfants suivis pendant 5 ans n'a intéressé personne alors que je peux vous donner le pourcentage d'enfants qui ont reçu et reçoivent encore des traitements dangereux.

- fédérer la profession, et là je pique le mot au professeur Queneau, en informant nos partenaires de nos réunions, de nos congrès si nous choisissons " la grande messe ",
- nous faire connaître de nos confrères non thermalistes par la qualité de notre revue et de notre site internet, et là, j'ai la prétention de croire que cela est bien parti,
- investir les sociétés savantes des disciplines concernées par la crénothérapie,
- nous ouvrir sur l'Europe. Nous ne désespérons pas d'aller en Espagne sans oublier le 34<sup>ème</sup> congrès mondial de l'International society of medical hydrology and climatology à Budapest du 14 au 19 octobre 2002.

Voici beaucoup d'ambition et de travail.

Cela pourrait être le challenge de cette vieille dame qui fêtera ses 150 ans en 2003.

